

PLATE-FORME D'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE DE BASE ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Objectif(s)

Acquisition d'un niveau de connaissance de base en français indispensable à la mise en œuvre d'un parcours professionnel.
Elaboration d'un projet d'insertion.
Mise en œuvre des premières étapes d'un parcours d'insertion (recherche de formations ou d'emplois).

Durée

560 H dont 320 H d'apprentissage linguistique, 85 H de travail sur le projet professionnel, 120 h de stages en entreprise, au rythme de 35h par semaine et 35h en plateau technique.

Public concerné : Résident du Département de la Haute-Vienne et répondant à un des critères suivants :

- ~ Demandeurs d'emploi de longue durée,
- ~ Bénéficiaires du RSA et des minima sociaux,
- ~ Femmes isolées,
- ~ Les jeunes sans qualification,
- ~ Public résidant dans les quartiers prioritaires (ZUS),
- ~ Public issu de l'immigration ou étranger,
- ~ Personnes handicapées ;
- ~ Toute personne dont l'entrée dans le PLIE se justifie au regard de ses difficultés, sous réserve d'une validation par le service insertion.

Pré-requis

Avoir une maîtrise insuffisante du français de base tout en ayant un minimum d'acquis : niveau supérieur à A1.1 mais inférieur à B1 (niveaux A1 et A2 en cours d'acquisition).

Manifester une volonté d'engagement dans un parcours d'insertion professionnelle.

Conditions d'accès

Modalité et délais d'accès

Une prescription devra être établie par :

Un conseiller en insertion professionnelle (France Travail, PLIE, Mission Locale, entreprise d'insertion)

Une information collective suivie d'entretiens individuels permettra au comité de sélection de retenir les bénéficiaires.

Démarrage de l'action en moyenne 10 jours après la sélection sous réserve de l'effectif minimum requis.

Tarif/Financement : Le coût de votre prestation est pris en charge par Limoges Métropole, la DDETSPP et la Région Nouvelle-Aquitaine. Aucun reste à votre charge.

Statut :

Vous serez « Stagiaire de la formation professionnelle » et bénéficierez à ce titre d'une rémunération. La constitution de votre dossier de prise en charge sera réalisée en amont de votre entrée en formation.

Organisation :

Une session est ouverte pour un effectif de 13 personnes maximum et se déroule à temps plein avec une alternance de séquences en centre et en entreprise.

Contenu :

Une session intègre trois phases :

Phase positionnement linguistique bilan, orientation et mobilisation (70 h)

- **Positionnement linguistique**
Tests de savoirs scientifiques et numériques
Tests de logique et de raisonnement
- **Positionnement numérique**
Tests de connaissance des outils numériques
- **Mesure de la situation du bénéficiaire**
Repérage des atouts, des contraintes
Appréciation de la connaissance des repères culturels français
- **Analyse de la demande**
Ouverture des champs du possible
- **Etablissement d'un plan de formation**
Suite aux différentes analyses ci-dessus construction et formalisation par la signature d'un contrat pédagogique de progrès avec des objectifs concrets. Ce contrat sera réactualisé tout au long de la formation.

Modalités pédagogiques Contenu

Phase d'apprentissage linguistique, de construction et de validation du projet

1 – Application du cadre méthodologique

Vous accompagner vers l'acquisition d'un niveau de compétences en français correspondant aux bases nécessaires à une insertion professionnelle. Tendre vers à minima l'obtention du niveau A2.

2 – Progression pédagogique en français et articulation avec le projet professionnel.

Mesure la progression linguistique

Mesure de la progression numérique

3 - Séquences pédagogiques à visée d'insertion professionnelle

1 – Organisation personnelle

2 – Bilan personnel/professionnel

3 – Approche du monde du travail

4 – Information sur le travail, l'emploi, la formation

5 – Elaboration et validation du projet professionnel

6 – Plan d'action d'insertion professionnelle

Suivi évaluation :

Environ deux mois après votre entrée en formation, des tests mesurant votre degré d'acquisition dans le cadre des savoirs de base donnera lieu à la suite à un **bilan intermédiaire** établissant également l'évolution de votre projet professionnel. En fonction de celui-ci, des aménagements pourront être mis en place, voir une actualisation de vos objectifs. Sous réserve de disponibilité ce bilan pourra avoir lieu en présence des prescripteurs, de la Communauté de commune et du Conseil Régional.

Un bilan final sera réalisé en fin de parcours retraçant vos acquis dans le cadre de votre remise à niveau mais aussi établissant votre plan de formation pour accéder à

votre projet professionnel.
Une **attestation de fin de formation** vous sera remise.
Afin de connaître votre avis, nous vous proposerons de compléter un « **Document d'avis de satisfaction** ».

Passation du TCF (Test de Connaissance en Français)

Après la formation

Un suivi à 6 mois après la fin de la session, un suivi sera effectué afin de prendre connaissance de votre situation et de l'avancé, s'il y a lieu, dans le cadre de votre plan de formation.

Accessibilité

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Lieux d'intervention

Limoges, St Junien, Bellac

Contact

05 19 29 00 50– contact@asfel.fr